

Mardi 18 octobre 2022

Environnement marin : seconde édition du Forum Mouillage Méditerranée

Le mardi 18 octobre 2022 au Palais du Pharo à Marseille, la Direction interrégionale de la mer Méditerranée et ses partenaires (Préfecture Maritime de la Méditerranée, Office français de la biodiversité, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, Région Occitanie, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Collectivité de Corse, Pôle Mer Méditerranée), ont organisé la seconde édition du Forum Mouillage Méditerranée.

La réduction de l'impact des ancres des navires sur les herbiers des posidonies, thème de l'évènement cette année, est un objectif majeur partagé par les 250 participants : services de l'État, communes, associations, autorités portuaires...

Cette nouvelle édition du Forum a permis de **donner des clés** aux acteurs pour :

- RÉUSSIR la phase d'études

Plusieurs acteurs impliqués dans la réalisation des études préalables ont présenté les phases successives de leurs travaux en insistant sur les points de vigilance : dimensionnement du projet, articulation entre les différentes études, concertation avec les acteurs et soutien politique, prise en considération de l'aspect paysager, maîtrise du calendrier...

- CHOISIR les modalités de gestion adaptées

Des porteurs de projets de zones de mouillages organisés ont partagé leur expérience sur les modalités de gestion (régie, délégation de service public, etc.), le personnel mobilisé, le budget (politique tarifaire) ainsi que les services proposés.

- DÉCOUVRIR les dernières innovations sur le mouillage

Les initiatives privées qui développent et conçoivent des solutions d'ancrage ou des lignes de mouillages innovantes, qui dessinent et fabriquent des solutions d'aide à la navigation ou encore qui réalisent les études ont été présentées : SEAVIEWS – SEMANTIC TS – BRL INGENIERIE – EDEIS CONCESSIONS – DONIA – NAVILY - SEACURE – AMARECO – ECOCEAN – INO-ROPE – SEAFLOTECH – ECOGESTES - WOMEN FOR SEA.

Cette seconde édition a lancé l'ouverture d'un nouvel appel à projets relatif à la réduction de l'impact des ancres des navires de plaisance sur l'herbier de posidonie. Un premier appel à projets en 2020 avait permis d'accompagner 11 projets (La Ciotat, Antibes, Rogliano, etc.) en région Provence Alpes-Côte d'Azur (PACA) et en Corse, pour un montant global d'environ 2,7 millions d'euros.

Contact presse

Direction interrégionale de la mer Méditerranée

Eric.levert@mer.gouv.fr

Marion.brichet@mer.gouv.fr - 06.66.86.94.53

À l'issue de forum, les préfets coordonnateurs, Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur représenté par le DIRM, et le vice-amiral d'escadre Gilles Boidevezi, préfet maritime de la Méditerranée ont déclaré :

« L'intérêt manifeste suscité par cette nouvelle édition du Forum Mouillage démontre le dynamisme enclenché sur la façade en faveur de la préservation l'environnement marin et particulièrement de l'herbier de posidonie ».

Contact presse

Direction interrégionale de la mer Méditerranée

Eric.levert@mer.gouv.fr

Marion.brichet@mer.gouv.fr - 06.66.86.94.53